

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant nomination de membres du conseil
d'administration du Centre hospitalier universitaire de
Liège**

A.Gt 05-12-2013

M.B. 12-02-2014

Modification :

A.Gt 26-04-2017 - M.B. 29-05-2017

Le Gouvernement de la Communauté française,
Vu l'arrêté royal n° 542 du 31 mars 1987 portant l'organisation, le
fonctionnement et la gestion des hôpitaux universitaires de l'Etat à Liège et à
Gand, notamment les articles 4 et 5 modifiés par le décret du 5 juillet 1993,
Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres du conseil
d'administration du Centre hospitalier universitaire de Liège pour un terme
de quatre ans :

1. Mme Nathacha BEUGNIER;
2. Mme Coralie BONNET;
3. M. Julien COMPERE;
4. M. Claude DESAMA;
5. M. Michel FAWAY;
6. M. Hubert JAMAR;
7. M. Philippe MAASSEN;
8. Mme Nicole MARECHAL;
9. Mme Sylvie MARIQUE;
10. M. Rudolphe BASTIN; *[remplacé par A.Gt 26-04-2017]*
11. M. Gaëtan SERVAIS;
12. M. Jean-Marc TRIFFAUX.

Ces mandats viendront à échéance le 31 décembre 2017.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Bruxelles, le 5 décembre 2013.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur,

J.-Cl. MARCOURT